



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2008

VOLUME 10 - NUMÉRO 8

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 5 février 2008 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Louise Malenfant, messieurs France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassitat, Anne-Marie Morin, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, messieurs Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, Christian Ouellet, directeur des Services éducatifs, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Marie-Jeanne Lebel, messieurs Alexandre Ancil-Bruneau et Jean-Pierre Gagnon, commissaires.

PRÉSIDENTE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Huis clos - Audition de la demande de révision d'une décision de la direction générale
- 5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2007 - # 6
- 6.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2008 - # 7
- 7.0 Direction générale
- 8.0 Varia
 - 8.1 Dossier des commissaires
- 9.0 Naissances et/ou condoléances
- 10.0 Période de questions
- 11.0 Prochaine séance
- 12.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-183-CE)

HUIS CLOS - AUDITION DE LA DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de la Politique # 9 «Révision d'une décision concernant un élève», le comité exécutif doit agir à titre de comité permanent de révision et procéder, à huis clos, à l'audition des parties concernées par une demande de révision d'une décision de la direction générale.

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, demande la tenue d'un huis clos à 19 h 37 et seules les personnes requises en vertu de la Politique # 9 demeurent dans la salle.

À 21 h 15, le huis clos est levé.

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, précise, qu'après l'audition des parties, les membres ont délibéré et verront à transmettre leur recommandation écrite au conseil des commissaires qui statuera sur cette demande de révision lors de sa séance régulière du 19 février 2008.

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2007 - # 6

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2007 - # 6, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-184-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 2008 - # 7

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2008 - # 7, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-185-CE)

DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun dossier n'est présenté sous cette rubrique.

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances qui ont été acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 19 février 2008 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-186-CE)

[SIGNÉ]

Monsieur Guilmont Pelletier, président

[SIGNÉ]

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale